

Mémoire d'Alliage 02
Société des parcs industriels et des fabricants Saguenay-Lac-Saint-Jean

Planification pluriannuelle de l'immigration au Québec 2026-2029
Volet manufacturier et équipementier en concertation avec
l'Union des préfets – Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Déposé par :

M. Éric Cloutier
Président du conseil d'administration
ALLIAGE 02

Le 15 août 2025

Table des matières

1. Présentation
2. Mise en contexte
3. Contexte régional et enjeux
4. Analyse des mesures annoncées
5. Recommandations prioritaires
6. Conclusion
7. Commentaires

1. Présentation

Tout comme les autres régions du Québec, le Saguenay-Lac-Saint-Jean traverse une période charnière. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre persistante, la disponibilité d'une main-d'œuvre stable, qualifiée et engagée est déterminante pour la vitalité économique de notre territoire.

Alliage 02, Société des fabricants et des parcs industriels du Saguenay-Lac-Saint-Jean, représentant le secteur manufacturier et équipementier régional, souhaite porter une voix claire et argumentée dans la consultation sur la planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029. Ce mémoire s'inscrit dans une démarche concertée avec les élus municipaux et régionaux (Union des Préfets), afin de défendre des solutions adaptées aux réalités régionales et sectorielles.

Alliage 02 est issue du regroupement entre l'Association des entreprises du parc industriel du Haut-Saguenay (AEPIHS), la Société des fabricants régionaux (SFR) en décembre 2019, et depuis 2021, l'Association des parcs industriels à Jonquière (ADPIJ). Organisme à but non lucratif (OBNL), Alliage 02 regroupe plus de 300 membres œuvrant dans les secteurs manufacturiers et de transformation, de l'ingénierie et du transport, divers services professionnels et de hautes technologies.

Alliage 02 est un levier de développement, d'innovation et de croissance pour ses membres. Par ses actions, Alliage 02 soutient l'écosystème manufacturier du Saguenay-Lac-Saint-Jean et positionne la région pour stimuler l'implantation et le développement d'entreprises. En offrant des solutions adaptées et innovantes, Alliage 02 soutient le développement des entreprises implantées sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Alliage 02 a à cœur la valorisation des parcs industriels et des fournisseurs régionaux et contribue à ce que ce dynamisme fasse rayonner ses membres et ses partenaires au-delà de la région.

2. Mise en contexte

Alliage 02 est le regroupement stratégique du secteur manufacturier et équipementier du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il réunit une masse critique d'entreprises qui représentent un pilier économique régional, moteur de l'emploi et de l'innovation, et acteur central dans les chaînes d'approvisionnement régionales, nationales et internationales.

Notre mission est claire :

Assurer la performance et la compétitivité du secteur manufacturier régional en développant un écosystème alerte, connecté et mobilisé, capable de s'adapter aux mutations économiques tout en stimulant la prospérité collective.

Un rôle structurant :

Alliage 02 fédère un réseau d'entreprises issues de plusieurs filières industrielles stratégiques : transformation métallique, production d'équipements, technologies industrielles, maintenance et services techniques.

Par ses activités, il agit comme levier économique pour toute la région, en renforçant le maillage entre fabricants, équipementiers et donneurs d'ordres. Il assure une veille stratégique sur les enjeux de main-d'œuvre, d'innovation et de marché, et mobilise ses membres autour de solutions concertées.

Un poids économique majeur :

Notons que 36 % des entreprises sondées dans l'enquête régionale appartiennent au secteur manufacturier. Ces entreprises emploient des milliers de travailleurs, dont une part essentielle est constituée de travailleurs étrangers temporaires (TET) occupant des postes spécialisés, techniques et critiques. Les investissements moyens par TET, estimés à 12 560 \$, témoignent de l'engagement concret des entreprises dans l'intégration et la formation de ces travailleurs.

3. Contexte régional et enjeux

Portrait préliminaire de la situation :

Selon une caractérisation régionale des impacts des nouvelles mesures en immigration sur les entreprises du Saguenay-Lac-Saint-Jean réalisée par l'Union des préfets auprès de 198 entreprises régionales on estime que :

- Ces entreprises emploient 22 478 personnes, soit 18 % des emplois de la région.
- 1560 TET travaillent actuellement dans la région, représentant 2,7 % de la main-d'œuvre.
- 300 TET pourraient être mis à pied d'ici 2026.
- En moyenne, 12 500 \$ sont investis par entreprise pour chaque TET.
- 42 % des entreprises anticipent des pertes financières entre 5 000 \$ et 50 000 \$.
- 13 % estiment devoir fermer leur entreprise en raison des nouvelles contraintes.

En somme, un contexte régional exigeant relié directement à la pénurie et rareté de main-d'œuvre chronique malgré un contexte de plein emploi; Besoins criants dans plus de 22 corps de métiers spécialisés; Investissements massifs en automatisation (plus de 43 M\$ en deux ans, avec 100 M\$ prévus) qui ne compensent pas totalement le besoin de main-d'œuvre humaine qualifiée. Risques réels : pertes de contrats pouvant atteindre 119 M\$ à l'échelle régionale, réductions de capacité de production, délocalisations et pertes d'expertise

4. Analyse des mesures annoncées

Nous saluons la volonté du gouvernement d'encadrer l'immigration de manière plus durable. Toutefois, certaines mesures nous apparaissent incompatibles avec la réalité des régions industrielles comme la nôtre :

- Suspension du PEQ : empêche les travailleurs de se projeter à long terme.
- Obligation de francisation après 3 ans sans financement adéquat : difficilement applicable.
- Aucune reconnaissance des efforts d'intégration réalisés en région.

5. Recommandations Prioritaires

Pour assurer la stabilité de la main-d'œuvre et la compétitivité du secteur manufacturier régional, nous recommandons :

- 1. Retrait de la limite de 10 % de TET à bas salaires pour le secteur manufacturier**
 - Cette restriction, appliquée sans considération des réalités régionales, menace la survie de nombreuses PME manufacturières.
- 2. Maintien de la procédure de traitement simplifié**
 - Essentielle pour l'accès rapide à une main-d'œuvre qualifiée, surtout en région.
- 3. Retour au permis de travail de 36 mois pour les postes à bas salaires**
 - La réduction à 12 mois crée de l'instabilité et alourdit les charges administratives.
- 4. Rétablissement du seuil salarial de 27,47 \$ pour définir les "bas salaires"**
 - Le seuil actuel de 32,96 \$ est déconnecté des réalités régionales et affaiblit l'accès au programme pour plusieurs entreprises.

5. Instauration d'une clause de droits acquis ("clause grand-père")

Pour éviter l'expulsion progressive de TET déjà intégrés dans nos milieux de travail et de vie.

6. Maintien de l'accès aux permis de travail ouvert pour les conjointes de TET

- Un facteur déterminant pour la rétention des familles et la vitalité de notre tissu économique local.

7. Francisation adaptée et progressive

- Reconnaître les efforts (cours en cours, participation) comme conditions valables.

8. Guichet unique régional

- Accompagner les entreprises dans les démarches administratives.

9. Reconnaissance des impacts psychosociaux

- Intégrer des mesures de soutien pour le bien-être des TET et des milieux de travail.

6. Conclusion

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean souhaite continuer à bâtir un modèle de développement régional humain, prospère et cohérent. Pour cela, il est impératif que les politiques d'immigration soient modulées selon les **réalités territoriales**. Nous sommes prêts à collaborer pour une immigration alignée avec notre capacité d'accueil et nos ambitions industrielles

7. Commentaires

En 2019, avant la fusion, Alliage 02 a conjointement mené, avec la SADC du Haut-Saguenay, une étude approfondie sur les impacts des grands projets industriels sur l'économie du Saguenay–Lac-Saint-Jean combinée à la caractérisation des emplois liés aux grands projets industriels au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cette collaboration a jeté les bases d'une compréhension approfondie des enjeux régionaux, démontrant l'engagement proactif d'Alliage 02 envers la durabilité industrielle.

M. Éric Cloutier
Président du Conseil d'administration

Alliage 02, Société des fabricants et des
parcs industriels Saguenay–Lac-Saint-Jean

M. Marie-Jeanne Bonneau
Secrétaire du Conseil d'administration

Alliage 02, Société des fabricants et des
parcs industriels Saguenay–Lac-Saint-Jean